CONSEIL CONSULTATIF POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES | NORTH WESTERN WATERS ADVISORY COUNCIL | CONSEJO CONSULTIVO PARA LAS AGUAS NOROCCIDENTALES

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / AGM

Virtuelle

Jeudi 24 septembre 2020 | 14:00 - 16:30

1. Accueil et présentations

Le président du CC EOS, Olivier Le Nezet, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Delphine Roncin, Jim Portus et John Lynch ont présenté leurs excuses. L'ordre du jour est adopté.

2. Rapport annuel du président du ComEx du CC EOS (Emiel Brouckaert)

Le Président du ComEx du CC EOS a présenté les travaux réalisés au cours de 15e année ainsi que les priorités de travail pour 16e année et l'adoption du programme de travail, y compris une proposition de calendrier des réunions pour la 16e année. La présentation peut être consultée sur le site web du CC EOS (lien).

Commentaires : Dans la présentation, les réunions du Président du ComEx, des Vice-présidents et du Secrétariat (CHARM) sont absentes, tout comme le groupe de discussion Whelk.

COM : Je tiens à féliciter le CC EOS pour le travail accompli et le nombre croissant de recommandations qui nous ont donné beaucoup de travail pour vous fournir une réponse. Je voulais également confirmer qu'il y aura une réunion Inter-CC, mais il faudra en discuter avec le nouveau chef d'unité au début du mois d'octobre. Nous discuterons certainement à nouveau du programme d'organisation, et aussi de la manière dont le fonctionnement des CC peut être amélioré.

Le programme de travail du CC EOS pour la 16e année a été approuvé par l'Assemblée générale (lien).

3. Rapport sur le budget (Secrétariat)

Le Secrétariat a présenté un examen des recettes et des dépenses pour la 15e année, un aperçu du financement après Brexit, ainsi que le budget proposé pour l'année 16 (lien) qui a ensuite été ratifié par les membres.

Q : En raison des restrictions autour de COVID-19, il semble probable que nous continuerons à organiser des réunions en ligne pendant un certain temps. La Commission a-t-elle indiqué qu'il y a

une certaine flexibilité dans les sous-rubriques du budget ? Comme il y a une réduction significative des frais de voyage grâce aux réunions virtuelles, le CC devrait examiner d'autres domaines de dépenses pour améliorer le travail du CC EOS afin que le budget ne reste pas sous-utilisé.

R : Il y a toujours eu une certaine flexibilité pour déplacer des fonds entre les différentes lignes budgétaires. Avec le nouvel exercice financier, la Commission a donné aux CC de nouvelles orientations financières, qui rendront plus facile et beaucoup plus flexible qu'auparavant le déplacement des fonds dans le budget. Le montant global du budget est gravé dans le marbre, mais la manière dont l'argent est réparti entre les différentes rubriques du budget est très souple au cours du nouvel exercice financier. Le Secrétariat est ouvert à toutes les suggestions sur la manière dont nous pouvons utiliser les fonds excédentaires du budget de l'année prochaine si nous ne pouvons pas nous rencontrer en face-à-face, mais je pense que nous espérons tous que les réunions en face-à-face seront à nouveau possibles et que nous nous verrons tous à Madrid en mars. Le recrutement d'experts pour soutenir le travail des groupes de réflexion est une excellente suggestion, mais nous ne voulons pas non plus dépasser notre budget au cas où nous pourrions effectivement avoir à nouveau des réunions physiques ; il faudra donc examiner attentivement la question pour déterminer exactement comment nous pourrons équilibrer au mieux cette situation à l'avenir.

4. Rapport sur l'adhésion (Secrétariat)

Le Secrétariat a donné un aperçu des changements de membres pour la 16e année, y compris les changements attendus en raison de Brexit d'ici le 1er janvier 2021 (lien).

Q : Cette diminution du nombre de membres doit être soulignée. C'est notamment le cas pour le ComEx. En termes de gouvernance, il est important de s'assurer que tous les sièges du ComEx sont occupés, mais je constate qu'il y a des postes vacants pour le moment. En ce qui concerne les membres britanniques, avez-vous pris en compte les organisations représentant l'industrie, mais aussi les ONG qui ont leur siège au Royaume-Uni ?

R : Le CC EOS dispose de 25 sièges au sein du ComEx, 15 sont réservés à l'industrie et 10 appartiennent à l'autre groupe d'intérêt. Les 15 sièges de l'industrie sont actuellement occupés et le resteront jusqu'au 31 décembre 2020, car nos membres britanniques du ComEx ont prolongé leur adhésion jusqu'à cette date, où ils peuvent encore participer activement.

Les deux membres du ComEx du Royaume-Uni nous quitteront le 1er janvier, ce qui signifie que deux sièges seront libres à ce moment-là. Du côté de l'OIG, en 15ème année, nous avions 10 sièges disponibles et 6 pris. Au total, nous n'avons que 11 OIG, et seuls six d'entre eux ont estimé pouvoir prendre un siège au sein du ComEx. Le président du ComEx donnera un aperçu en une minute des OIG qui quitteront effectivement le CC à la fin de cet exercice, dont trois sont membres du ComEx, leurs sièges seront donc vacants.

Ce CC perd cinq OIG sur les onze que nous avons, ce qui ne nous laissera globalement que six membres d'OIG pour le prochain exercice financier. C'est une question qui devra être discutée au

sein du CC, comment elle sera traitée avec les changements dus à Brexit. Ce n'est probablement pas quelque chose qui peut être discuté en profondeur aujourd'hui dans cette AG, mais le CC a un groupe de discussion sur le Brexit qui examinera les structures et les implications du Brexit sur la structure de ce CC.

Après la fin de cet exercice financier, nous n'avons plus d'OIG ayant un bureau au Royaume-Uni. Cependant, un grand nombre de ces OIG sont des OIG européens. Même s'ils ont un bureau à Londres, ils auraient en fait été enregistrés également à Bruxelles ou dans un autre État membre du CC EOS. Aucun des OIG ne part à cause de Brexit.

Discussion sur la participation des OIG

Le président du ComEx a fait une présentation sur la participation du Bureau de l'Inspecteur général au CC EOS (lien). Les conclusions de la discussion sur ce sujet au niveau du ComEx ont montré que si les membres des ONG considèrent que ce sujet a déjà été amplement discuté au sein de ce CC, les membres du ComEx ont estimé qu'il y a seulement deux semaines, le 11 septembre, était en fait la première discussion sur ce sujet. Il est clair que ces questions n'ont pas été officiellement abordées dans le forum approprié et qu'il y a une chance que le travail ait pu être fait. Ce forum de discussion est maintenant évidemment limité au départ des cinq ONG le 1er octobre. Un point d'action ici consiste à envisager la possibilité d'une discussion et à voir comment nous pouvons agir sur la situation. Le CC doit également trouver un forum de discussion et évaluer l'analyse du Secrétariat sur l'implication du BIG dans ce CC au cours de l'année passée et comment cela peut être utilisé pour peut-être avancer ? Lors du ComEx, j'ai demandé aux membres et aux OIG sortants d'envoyer leurs suggestions au Secrétariat sur la manière d'approfondir cette question et plus particulièrement sur les points que je viens de mentionner. J'aimerais certainement étendre cette demande et la possibilité de contribuer à tous les membres de l'AG et de partager leurs points de vue tout au long de cette affaire avec le Secrétariat pour ensuite décider de la manière d'agir ou d'assurer le suivi. Enfin, de nombreux secrétariats de CC et d'autres membres voient une possibilité de demander une réunion conjointe entre les Secrétariats, les Présidents et Vice-présidents du ComEx, peut-être d'autres membres des CC et, plus particulièrement, les ONG qui ont rédigé les plaintes mentionnées précédemment, afin de discuter des problèmes et de voir comment nous pouvons trouver ensemble la voie à suivre. Une fois de plus, je souhaite exprimer l'espoir qu'avec ces actions proposées, une approche constructive de la poursuite et de la collaboration dans son ensemble, puisse être réalisée.

Président : Je soutiens pleinement le Secrétariat et la Présidence du ComEx dans cette tâche. Il est important de s'assurer que dans cette maison, il y a des règles internes qui sont suivies et qu'avant d'envoyer une lettre, nous nous assurons que nous avons répondu à ces questions au sein du CC. C'est vraiment important aussi en vue de définir certaines solutions.

Ce que je retiens de la présentation, c'est qu'il y a beaucoup de critiques envers l'industrie, mais je crois que le Secrétariat a essayé de trouver des solutions et de faire en sorte que ce qui était possible fonctionne avec les OIG. J'espère vraiment que cette approche n'a pas remis en question le personnel du CC ou même, je dirais, l'intégrité de ce personnel. Il est important pour nous de trouver des solutions durables, même si cinq ONG quitteront ce groupe à partir du 1er octobre.

Q : En tant qu'une des ONG qui a quitté le CC le 1er octobre, je voulais dire que la présentation du président du ComEx était très complète, mais ce qui manquait, c'est le fait que nous pensons avoir besoin d'une sorte d'arbitre dans les CC lorsque les choses ne fonctionnent pas bien, comme c'est le cas actuellement. Nous pensons que la Commission Européenne devrait jouer un rôle plus actif dans ces situations. Nous pensons que cela est tout à fait conforme à ce qui est prévu dans l'annexe trois de la PCP qui définit les règles de fonctionnement de base des CC. Notre recommandation serait d'avoir une plus grande implication de la Commission et un rôle plus actif de la Commission pour s'assurer que les règles sont pleinement mises en œuvre. Je ne crois pas que la lettre des ONG soit contre le secteur. Je pense que l'industrie joue son rôle au sein des CC. Peut-être n'ont-ils pas réalisé que les plaintes des ONG étaient si graves, mais nous n'essayons pas de saper l'industrie. Les ONG ont fait des évaluations objectives, il y a des choses qui ne fonctionnent pas au sein du CC, et donc, nous ne pouvons pas atteindre certains des objectifs que nous avons en tant qu'ONG, comme la bonne mise en œuvre de la PCP.

Q : Je crois que l'une des difficultés sur lesquelles nous nous accordons est l'implication de la Commission Européenne dans nos travaux. Je ne dis pas nécessairement que le rôle de la Commission Européenne est d'être un arbitre entre le secteur et les ONG, mais la Commission devrait soutenir les CC dans la mise en œuvre de la PCP afin que nous puissions rédiger des avis favorisant le débat sur la mise en œuvre de la PCP. Je crois que dans ce cadre, ce que le CC a fait l'année dernière a réellement atteint ces objectifs. Cependant, ce qui manque, c'est une présence beaucoup plus forte pour s'assurer que la Commission est plus impliquée dans le CC, pour s'assurer que la représentation de la Commission assiste toujours à notre réunion. Il semble y avoir plusieurs contradictions dans ce qui vient d'être présenté à l'Assemblée générale. Tous les sièges des ONG n'ont pas été pris au sein du ComEx, et certains représentants au sein de l'AG ne se sont pas investis parce qu'ils n'avaient pas de siège au sein du ComEx, ce qui est un peu surprenant. Ensuite, certaines organisations font le choix de partir tout simplement parce qu'elles ne sont pas satisfaites du CC. Il semble que le CC ne réponde pas à leurs attentes, mais le travail du CC n'est pas de répondre aux attentes de chaque membre, tout l'intérêt est de pouvoir travailler ensemble pour travailler collectivement à la mise en œuvre de la PCP. Bien que certaines ONG partent, il y aura d'autres représentants de la société civile qui seront prêts à nous soutenir dans notre travail. D'autres Conseils Consultatifs ont également connu des difficultés dans le passé et les ont surmontées.

Sec : Bluefish a de nouveau déposé une demande de siège au ComEx par l'intermédiaire du Collège de l'OIG. Le Collège OIG est actuellement en train de suivre la procédure concernant cette demande et n'est pas encore arrivé à une conclusion. Le Secrétariat informera Bluefish et le reste de l'AG dès qu'une décision finale aura été prise.

Q : Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Présidents, le Président du ComEx, le Secrétariat et tous les membres pour les engagements constructifs qu'ils ont pris au fil des ans. Nous restons ouverts à une collaboration constructive avec toutes les parties prenantes pour aller de l'avant. Il manquait une communication importante dans l'exposé de la Présidente du ComEx. Il y a eu une lettre du Secrétariat le 31 août à la Commission et à Mme Vitcheva, un OIG impliqué dans le travail du CC EOS. Ma propre réflexion à ce sujet, en respectant le droit du Secrétariat de clarifier sa propre situation par rapport à la sortie d'OIG, est un peu injuste car, à l'analyse, beaucoup des tâches qui sont mises en évidence dans le tableau sont en fait des communications qui ne sont allées

qu'au ComEx, ce qui, en tant que membre de l'AG, n'est pas reflété dans ce tableau car nous avons travaillé dans de nombreux cas avec nos représentants au ComEx pour essentiellement faire remonter nos points au ComEx... Je pense que la lettre représente mal et sous-représente la contribution de l'OIG, ce qui est injuste étant donné le temps et les efforts que nous avons investis dans certaines de ces positions.

Q : Je voudrais tous vous remercier pour le travail que nous avons accompli ces dernières années. Notre coopération a été très positive dans ce CC. Nous avons eu l'occasion d'apprendre les uns des autres et d'instaurer la confiance nécessaire entre les parties prenantes dans le monde de la gestion de la pêche. Il nous a parfois été difficile ou nous avons trouvé des obstacles pour défendre nos intérêts. Cela peut également être dû à la difficulté de certains des sujets qui ont été débattus, comme l'obligation de débarquement ou les possibilités de pêche dans le cadre de la PCP. Il y avait des délais très clairs et parfois, ces questions complexes ont été difficiles à débattre et à faire l'objet d'un consensus. Cela n'a pas répondu à nos attentes, c'est pourquoi nous avons mis en doute l'efficacité de ce forum ou notre participation à ce forum. Les ressources étant très limitées, notre objectif est de travailler de la manière la plus efficace possible. Nous n'avons pas atteint nos objectifs, c'est pourquoi nous avons décidé de quitter le CC EOS. L'un des objectifs des CC est de travailler ensemble, main dans la main, pour promouvoir la pêche durable et les autres objectifs de la PCP. Toutefois, nous devons prendre en considération le coût de notre présence et de notre participation. Il ne s'agit pas d'une action coordonnée contre les CC. Je tiens à confirmer qu'il s'agit d'une décision individuelle de chacune des organisations. Chacune des organisations a évalué les priorités qu'elle souhaite donner à son travail pour l'année prochaine. Malheureusement, dans le cas d'Oceana, le CC EOS n'a pas été désignée comme une priorité. Nous continuons à être présents dans d'autres CC et nous continuons à croire que ce type de forum a un rôle très important à jouer dans la mise en œuvre de la PCP. J'espère que cette décision n'affectera pas la crédibilité ou le fonctionnement de ce Conseil consultatif.

Q : Il est décevant que cela se soit produit, et je demande à ceux qui ont démissionné de reconsidérer leur position. Cela étant dit, il est important que nous traitions ici de quelques faits, car en tant que membre du ComEx du CC EOS, la première chose que nous devons noter ici est que la dernière réunion du ComEx a été la première discussion que nous avons eue au sein du CC à ce sujet. L'opinion des ONG est que cela était connu dans toutes ces lettres, mais que cela n'a pas été porté à l'attention de l'organe décisionnel du CC, qui est le ComEx. Ce n'est pas faire preuve du respect que le CC devrait avoir à cet égard. En outre, la lettre envoyée par les ONG au Directeur général en juillet était une lettre générale faisant référence à des problèmes et à des problèmes spécifiques. Elle mentionnait que la lettre ne s'appliquait pas à tous les CC. Il n'a été précisé qu'à la réunion du ComEx que la lettre s'appliquait au CC EOS mais pas à certains des autres CC. Il y a deux choses très spécifiques qui me posent un problème. La première est que la lettre fait spécifiquement référence à l'impartialité du président, et la seconde concerne les remarques désobligeantes. Je ne peux certainement pas mettre en doute l'impartialité du Président par rapport au CC EOS. Une telle accusation ne peut pas être faite sans la justifier. Deuxièmement, je ne suis pas au courant de remarques désobligeantes qui ont été dites au sein des groupes de travail sont au ComEx. Il incombe à ceux qui démissionnent d'expliquer exactement quels sont les problèmes liés à ces deux groupes.

L'objectif des CC est d'essayer de parvenir à un consensus. Je crois que nous avons eu une énorme coopération entre toutes les parties prenantes pour élaborer des positions sur des sujets très difficiles. Cela signifie que tout le monde devait être prêt à regarder et à voir s'il y avait un moyen de résoudre ce problème. Je pense que nous avons eu beaucoup de succès à cet égard. Je suis vraiment déçu d'entendre que les gens ont le sentiment que toutes leurs suggestions ont été ignorées ou que nous n'avons pas poursuivi la PCP comme nous aurions dû le faire.

Je ne suis pas du tout d'accord avec cela. Je demande à ceux qui ont démissionné de reconsidérer leur décision parce qu'il est bien préférable qu'ils fassent partie du CC que des étrangers.

COM : Je tiens à remercier le Président du ComEx pour l'analyse exhaustive et les conclusions. Je pense qu'il a été très objectif et impartial. Lors de la réunion du Directeur général avec les ONG le 16 septembre, Mme Vitcheva a identifié que la clé est d'ouvrir une large discussion entre les membres du CC ; comment pouvez-vous imaginer trouver des solutions, comment comptez-vous parvenir à des solutions et à une meilleure coopération, si tant d'ONG quittent le CC ?

Mme Vitcheva demande aux ONG de s'asseoir autour de la table et de contribuer à trouver une solution. Sinon, il sera très difficile de trouver des solutions. Il a été rappelé aux ONG que les règles de fonctionnement du CC pourraient être revues, et elles ont été sollicitées à de nombreuses reprises pour leurs idées, suggestions et certaines propositions visant à améliorer le fonctionnement du CC ont été reçues ces dernières années, mais rien de nouveau à la suite des récentes discussions. Le Directeur général a déclaré que le règlement de la PCP ne sera pas modifié mais que l'acte délégué peut l'être, mais au motif que des propositions sont reçues. Si ces propositions visent à accroître la participation des ONG, nous devons être sûrs que de telles modifications de l'acte délégué en valent la peine, car nous comprenons que les ONG sont fatiguées, épuisées, qu'elles manquent de temps pour travailler pour le CC, et nous ne voulons donc pas être surchargés de travail s'il y a des questions qui n'ont pas été exprimées ouvertement, par exemple, un manque de ressources.

Bien sûr, nous avons besoin que les ONG s'engagent à assister aux réunions et à faire des suggestions. Je vous ai entendu dire que vous vouliez que la Commission soit plus active, mais en tant qu'ONG, nous manquons de moyens financiers, cependant, la Commission fait de son mieux. En outre, les CC, et comme l'a dit le Directeur général, ne sont pas des groupes d'experts. Les Conseils Consultatifs ont été créés pour ne pas être des groupes d'experts, et tous les CC qui ont différents types de savoir-faire, bien sûr, ils ont une bonne expertise, mais les CC ne sont pas censés être composés d'experts. La Commission dispose également de ressources limitées et nous faisons de notre mieux pour assister au plus grand nombre de réunions possible, mais il ne nous appartient pas d'organiser des réunions ou d'élaborer des documents comme certains l'ont suggéré. Pour cela, les CC reçoivent une subvention de fonctionnement. Il est de la plus haute importance de maintenir les ONG autour de la table, comme l'a dit le directeur général, pour nous permettre d'avancer vers une organisation qui fonctionne mieux

Président : Je sais que la Commission européenne est surchargée de travail, mais c'est le cas pour chacun d'entre nous. COVID-19 n'a fait qu'empirer les choses. En tant que Président du Comité de la pêche en Bretagne, nous avons beaucoup de travail en Bretagne et de nombreuses réunions en cours. Quant au manque de moyens financiers, je représente beaucoup de professionnels en

Bretagne, nous n'avons pas non plus des moyens illimités. Nous sommes également confrontés à des difficultés financières, comme c'est le cas pour les ONG. Bien sûr, les industries et les ONG doivent s'asseoir ensemble autour d'une même table pour traiter les problèmes qui se posent.

Q : Ce retrait de certaines ONG alors que nous essayions d'améliorer le fonctionnement du CC est une honte. Nous sommes une association, il peut y avoir des problèmes, mais c'est à nous de trouver une solution. Je pense que ce retrait est prématuré. Si la situation persiste, la légitimité de ce CC pourrait être remise en cause, et cela aura des conséquences sur l'influence que nous pouvons avoir auprès des institutions européennes. La meilleure façon de procéder serait de continuer à travailler de manière informelle avec le Secrétariat, et avec les ONG qui souhaitent nous quitter, pour essayer de trouver des solutions ensemble de manière informelle, et ensuite lors de réunions officielles pour voir si nous pouvons valider ces alternatives et/ou solutions.

Je comprends le point de vue des ONG environnementales et leur souhait de se retirer du CC, mais avoir un accès direct à la Commission Européenne et avoir un dialogue efficace signifie qu'elles n'ont peut-être plus besoin du CC.

Q : La lettre des ONG au Directeur général était une lettre très large qui devait couvrir un large éventail de questions dans plusieurs CC, une très longue période de temps, et qui reflétait également les points de vue de plusieurs ONG différentes.

Il s'agissait d'une décision délibérée de ne pas isoler une personne ou une situation, car l'objectif principal était d'expliquer les raisons des choix effectués et les différents raisonnements auront été différents selon les ONG. Juste pour rappeler à tous, il y a eu des présentations de la part des ONG sur ces questions dès 2017, par exemple, au Parlement, et chaque fois que des problèmes se sont posés dans cette nécessité ou d'autres questions, ils ont été soulevés. Collectivement, nous aurions peut-être pu identifier plus tôt la gravité des problèmes et les mettre à l'ordre du jour d'une réunion du ComEx ou de l'Assemblée générale.

Cependant, nous avons constaté que tout au long du transfert du Secrétariat précédent au Secrétariat actuel, certaines de ces questions n'avaient pas été traduites, de sorte que le Secrétariat actuel a été quelque peu déconcerté par la présentation faite par certains d'entre nous lors de la réunion inter-CC il y a un an. Dès que nous avons réalisé que nous avions partagé les échanges précédents et que nous avions eu plusieurs discussions bilatérales entre le Secrétariat et moi, par exemple, ou d'autres personnes également, comme la réunion de Madrid. Tout cela a été interrompu par la situation de COVID. S'il en avait été autrement, s'il n'y avait pas eu la crise, il y aurait peut-être eu plus de discussions entre mars et maintenant, ce qui aurait peut-être permis de jeter un éclairage différent sur la situation.

Les ONG sont très dépendantes du financement, et nous devons justifier ce à quoi nous avons consacré notre temps et nos ressources, et nous devons conclure que le temps et les efforts investis ne sont pas proportionnels aux résultats que nous obtenons en fonction de nos priorités. Toutefois, des progrès ont été réalisés sur certains points.

5. Mise à jour de la société CC EOS (Secrétariat)

La NWWAC est une société créée en vertu du droit irlandais selon lequel cette société doit avoir deux directeurs. Jusqu'à présent, il s'agissait de Michael Keating, à la fois directeur et secrétaire de la société, et Michael a très gentiment accepté de rester dans les deux postes. L'autre Directeur a été Margaret Campbell, directrice de Bord Iascaigh Mhara. Margaret Campbell est passée à un autre organisme semi-étatique en Irlande et a quitté la BIM. En accord avec le PDG de la BIM, son successeur occupera le deuxième poste du groupe de directeurs de la société NWWAC. Nous avons également convenu de recruter un troisième directeur. Ce poste de directeur est en cours de finalisation et le troisième directeur de la société sera Sean O'Donoghue.

6. Confirmation des mandats (Secrétariat)

Le Secrétariat a d'abord fait une proposition aux groupes de travail en juillet lors des réunions virtuelles, puis une proposition écrite a été diffusée par courrier électronique, sans qu'aucun commentaire n'ait été reçu. La proposition prévoyait que les mandats de tous les titulaires de postes au sein du CC EOS seraient prolongés d'un an jusqu'à l'Assemblée générale de l'année prochaine, en septembre 2021, en raison des incertitudes actuelles concernant la pandémie de COVID ainsi que Brexit. Le Secrétariat a estimé qu'il serait préférable de maintenir en place une constellation stable de tous les titulaires de fonctions. Cette question a été à nouveau abordée lors des réunions du groupe de travail au début du mois de septembre. Le président, le président du ComEx et les vice-présidents ont été confirmés, le président et le vice-président du groupe de travail 4 ont également été confirmés, tandis que les membres des groupes de travail 1 à 3 ont estimé qu'il serait préférable d'attendre la mise à jour du groupe de discussion Brexit plus tard au cours de cette réunion pour prendre leur décision, car ils ont le président et/ou les vice-présidents britanniques.

7. Rapport sur la stratégie de communication

Le Secrétariat a fourni un aperçu (lien) et une mise à jour de la stratégie de communication (lien) qui a été présentée pour la première fois lors de la Réunion du Groupe de Travail Horizontal à Madrid en mars 2020 et approuvée en mai 2020 par procédure écrite.

L'objectif principal est de procéder à une évaluation chaque année (du 1er octobre au 30 septembre) afin d'identifier les résultats obtenus, les travaux réalisés et les améliorations à apporter. L'idée est que les résultats de cette évaluation soient présentés à l'Assemblée générale chaque année en septembre afin de modifier et de réviser la stratégie si nécessaire. Étant donné que celle-ci n'a été approuvée qu'en mai 2020, il n'a pas encore été possible de mettre en œuvre la stratégie dans son intégralité.

Les communiqués de presse du CC EOS (lien) ont été envoyés aux contacts médias disponibles et repris par plusieurs publications.

Des questionnaires d'évaluation des réunions ont été envoyés à la suite des réunions de juillet et de septembre, afin d'aider le secrétariat à comprendre ce qui peut être amélioré dans l'organisation de la réunion et ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. 12 réunions ont eu lieu dans les groupes de travail de ce CC et seuls 13 questionnaires remplis ont été reçus par la suite. Nous pensons que cela peut être un moyen très efficace d'évaluer ce que les membres pensent des réunions mais que cela pourrait être plus efficace si les questionnaires étaient distribués physiquement juste avant la fin d'une réunion ; c'est pourquoi nous allons mettre cette procédure en attente pour le moment, parce qu'il est clair que, virtuellement, c'est très réussi.

Le Secrétariat a également créé une zone réservée aux membres sur le site web du CC EOS où des documents ne concernant que les membres peuvent être téléchargés afin de réduire le nombre de courriels envoyés. La vidéo sur le fonctionnement de cette zone est disponible ici. Le Secrétariat va envoyer le mot de passe de cette zone en temps utile.

Parmi les sujets qui n'ont pas encore pu être abordés, il y a l'évaluation de la collaboration du CC avec la Commission et le GMS, et il serait très utile que nous puissions obtenir des réactions plus précises de la Commission et du GMS sur les conseils que nous produisons. Cela pourrait se faire en établissant une liste de critères et un questionnaire de retour d'information, par exemple.

Le Secrétariat envisage d'obtenir le soutien d'un expert externe car la communication est essentielle, et comme aucun d'entre nous au Secrétariat n'est strictement un expert en communication, nous bénéficierions de la contribution de quelqu'un qui l'est.

8. Le Brexit et le fonctionnement du CC EOS
Mise à jour de FG Brexit (Sean O'Donoghue, Président)

La première réunion du FG Brexit a eu lieu le 23 juin, au cours de laquelle le mandat et la durée du groupe de discussion ont été convenus. Ceux-ci ont ensuite été approuvés lors de la réunion du ComEx en juillet.

Au cours de la deuxième réunion, le 18 septembre, un certain nombre de questions ont été discutées et des points d'action ont été convenus, notamment la rédaction d'une requête à la Commission pour obtenir des éclaircissements sur, par exemple, l'annexe 3 de la PCP en ce qui concerne la création du CC EOS. Le groupe a examiné le fonctionnement des quatre Groupes de Travail géographiques et l'impact potentiel de Brexit sur ceux-ci.

La durabilité des stocks est la raison d'être du CC EOS, et le groupe travaille sur une liste définitive en termes de stocks communs entre le Royaume-Uni et l'UE. Jusqu'à présent, seuls deux stocks semblent relever exclusivement de la compétence du CC EOS.

Le groupe a également discuté de la pertinence de ce CC à l'avenir, y compris d'autres questions, telles que l'obligation d'atterrissage, les mesures techniques, le contrôle et l'application, qui seront encore plus complexes maintenant avec une nouvelle frontière entre le Royaume-Uni et l'UE.

Enfin, le groupe s'est penché sur la question de la présidence des groupes de travail à partir de septembre de l'année prochaine, car la structure actuelle a déjà été approuvée par le ComEx. Toutefois, il existe une difficulté avec la présidence du Groupe de Travail 1, qui est actuellement présidée par le Royaume-Uni et qui cessera le 31 décembre. J'ai accepté de ne proposer mon nom que pour les neuf mois allant du 1er janvier au 30 septembre de l'année prochaine, étant entendu que je n'assumerai plus ce rôle après cette date.

Je suis convaincu que, lors de la prochaine réunion, nous serons en mesure de présenter des suggestions concrètes à notre Groupe de Travail Horizontal, puis au ComEx.

Sec : Sur un autre sujet, le CC a connu un léger changement dans la composition et dans la réintégration de divers membres dans les différents groupes de travail. Actuellement, la règle générale au sein de ce CC est que vous devez être membre d'un des groupes de travail géographiques pour accéder à un groupe de discussion. Maintenant, nous avons quelques membres qui sont seulement membres de l'Assemblée générale mais nous avons aussi quelques membres qui sont membres de l'Assemblée générale et du ComEx, donc la question qui est posée est de savoir s'il serait possible pour les membres de l'Assemblée générale de rejoindre les groupes de discussion.

ACTION : Le Secrétariat fera circuler une proposition écrite pour que les membres de l'AG se joignent aux groupes de discussion.

Synthèse des actions convenues et des décisions adoptées (Président)

Actions :

1	Les membres doivent contacter le Secrétariat pour lui soumettre des propositions sur la manière de dépenser le budget restant pour la 15e année et des propositions de diversification des dépenses pour 16e année
2	Les membres doivent contacter le Secrétariat pour lui faire part de leurs points de vue, commentaires et suggestions d'amélioration concernant la participation de l'OIG au CC EOS
3	L'AFAC demande à la Commission de tenir une réunion conjointe avec les secrétariats des CC, les présidents et vice-présidents des comités exécutifs et les ONG électroniques afin d'identifier une voie à suivre.
4	Identifier le forum interne du CC EOS pour la discussion sur l'implication des OIG et inclure une vue d'ensemble du secrétariat du CC EOS
5	Les membres peuvent poser des questions sur le suivi de l'utilisation de la zone réservée aux membres au secrétariat
6	Le Secrétariat fera circuler une proposition écrite pour que les membres de l'AG se joignent aux groupes de discussion.

Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales | North Western Waters Advisory Council | Consejo Consultivo para las Aguas Noroccidentales

Participants

CC EOS membres	
Olivier Le Nezet (Président)	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne
José Beltran	Organización de Productores Pesqueros de Lugo
Hugo Boyle	ISEFPO
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Enda Coneely	IIMRO
Bruno Dachicourt	ETF
Puri Fernandez	ANASOL
Caroline Gamblin	CNPMEM
Jenni Grossmann	ClientEarth
Gerald Hussenot	Bluefish
Jan Kappel	EAA
Fintan Kelly	Birdwatch Ireland
Stavroula Kremmydiotou	EBCD
Julien Lamothe	ANOP
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Javier Lopez	Oceana
Luis Francisco Marin	Organización de Productores de Pesca
Marine LeGurun	Bluefish
Patrick Murphy	ISWFPO
Sean O'Donoghue	KFO
Norah Parke	KFO
Jacopo Pasquero	EBCD
Jean-Marie Robert	Pecheurs de Bretagne
Despina Symons	EBCD
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord
Jean-Christophe Vandevelde	The Pew Charitable Trusts
John Ward	IFPO
Johnny Woodlock	Irish Seal Sanctuary
CC EOS Secrétariat	
Mo Mathies	Executive Secretary
Monica Negoita	Deputy Executive Secretary
Matilde Vallerani	Executive Assistant Finance and Administration
Observateures	
Pascale Colson	DG MARE
Michael Keatinge	Director NWWAC
Rosa Caggiano	MEDAC
Marina Illuminati	MEDAC
Marzia Piron	MEDAC